

Conseil d'établissement du 5 octobre 2021

Compte rendu

Membres parents

- Madame Chamakh
- Madame Auger
- Madame Brisson
- Monsieur Lefebvre
- Madame Tremblay
- Madame Fortin-Lemaire

Membres absents

- Madame Betancourt

Membres du personnel

- Madame Plourde
- Madame Seguin
- Madame Ouellet
- Madame Dubois
- Madame Beauséjour

Membre de la communauté

Aucun

Direction

- Madame Bilodeau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18 h 36

Mme Auger propose et M. Lefebvre appuie

1.1 Présentation des membres

1.2. Nomination de la présidence, vice-présidence, secrétaire(s)

Le président actuel ne pourra pas poursuivre son mandat pour des raisons professionnelles.

Le poste de président est ouvert.

Mme Tremblay se présente et est appuyée par Mme Fortin-Lemaire.

Vote pour la vice présidence : Mme Fortin-Lemaire se propose et M. Lefebvre appuie.

Mme Chamakh se présente à son poste de secrétaire, appuyé par Mme Fortin-Lemaire.

Il est souligné que le poste de secrétaire peut relever d'un membre du personnel. Mme Chamakh propose de poursuivre une année pour terminer son mandat de 2 ans.

1.3. Nomination d'un membre de la communauté

Encore en recherche

1.4. Mot de la présidence

Mme Tremblay est contente de prendre ce poste et de relever ce défi.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Auger propose et M. Lefebvre appuie

Mme Plourde souligne que le point du SDG est manquant, à ajouter lors de la prochaine rencontre.

3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021

M. Lefebvre propose l'adoption du procès-verbal, Mme Seguin appuie.

4. Question du public

Aucune

5. Mot de la direction

Merci d'avoir accepté de relever ce défi en ce début d'année scolaire. Je souligne qu'aujourd'hui est la journée mondiale de l'UNESCO pour les enseignant.es, c'est aussi la semaine de l'école publique québécoise qu'on souhaite riche de projets.

Les actions d'un CÉ concourent à la réussite de nos élèves, nos mots d'ordre sont : santé, sécurité et bien-être, le goût d'apprendre. Il y a une bonne stabilité dans l'équipe de l'école, en plus des enseignant.es, il y a :

- 3 TES
- Manque 1 psychologue
- 3 orthopédagogues
- 1 orthophoniste
- 1 psychoéducatrice
- 1 concierge
- 1 secrétaire

On a des projets pour un milieu sain et sécuritaire, le projet *Vers le pacifique* se poursuit ainsi que l'approche pour le développement de la lecture (PREV et RAI).

On a un projet éducatif qui se maintient, il intègre le domaine des technologies, il déploie des actions pour augmenter la réussite des maths et motivent plus de filles et il tient compte de la relation avec les parents.

Le projet *Une école montréalaise* est toujours en cours, ce qui va favoriser les sorties.

On garde la subvention pour les écoles en milieu défavorisé (conférence, violence et intimidation, aide alimentaire).

Pas d'enveloppe en cas d'éclosion de la COVID

Je remercie Mme Catherine qui a pris le relais pour alimenter le site web et la page FB.

Nouvelle éducatrice au SDG

L'interphone avec caméra est installé, il permet de mieux gérer l'arrivée des parents.

Bonne année scolaire à toutes et tous !

6. Dépôt de documents

- 6.1 Liste membres CÉ
- 6.2 Calendrier des réunions
- 6.3 Règles de régis interne

7. Liste membres CÉ (pour information)

8. Calendrier des réunions (pour approbation)

Mme Auger étant occupée aussi par les rencontres des CÉ de Dalbé-Viau, certaines dates sont en conflit.

Il n'est pas possible de changer la date du 31 janvier.

La date du 28 mars devient le 21 mars

La date du 6 juin devient le 7 juin

M. Lefebvre propose, Mme Ouellet appuie

Résolution #212201

9. Règles de régis interne (pour approbation)

Rien de changé par rapport à l'année dernière

M. Lefebvre propose et Mme Chamakh appuie

Approuvé à l'unanimité

Résolution # 202122-02

10. Budget du CÉ 2021-2022 (pour approbation)

Montant forfaitaire de 375\$ réservé uniquement aux membres du CÉ

L'année dernière, il a été utilisé pour les cadeaux de Noël aux membres du CÉ

M. Lefebvre demande si pour 2021, il serait possible d'organiser un buffet en salle pour les membres du CÉ ? Peut-être, si les conditions le permettent sinon ce seront des cadeaux.

Mme Auger rappelle que ce budget sert aussi à faire garder l'enfant d'un membre du CÉ s'il ne peut pas faire autrement.

Ce sont les membres qui décident comment le dépenser. Quand un budget n'est pas utilisé, le CSS le récupère.

Mme Fortin Lemaire propose, Mme Beauséjour appuie.

Approuvé à l'unanimité

Résolution #212203

11. Projet terrain synthétique cour d'école (pour approbation)

Projet de faire un terrain de soccer dans la cour d'école.

Il existe une mesure spéciale du ministère pour la rénovation des cours d'école, celle de PM est une des pires. Un inspecteur est passé pour voir le terrain.

Il y aurait entente avec le ministère si l'école va chercher 40K, le ministère donne le reste (coût total : 100K)

Mme Bilodeau a approché les sœurs de Ste-Anne pour un financement, mais le coût est trop élevé.

Il y aurait un partenariat avec la Caisse Desjardins qui demande que le CÉ signe une lettre pour appuyer ce projet et souligne le fait que c'est pour le bien-être des élèves.

La cour appartient à PM, donc pas besoin d'ouvrir la cour au public, mais Desjardins demande si le terrain peut être entretenu adéquatement, il demande aussi d'apposer leur logo et d'ouvrir le terrain aux enfants du quartier.

On se demande comment se fera l'entretien.

Autres questions : est-ce qu'on est obligé d'ouvrir au gens du quartier ? Est-ce que le CSS accepte le logo de la Caisse ?

Mme Auger dit qu'il y avait un beau projet d'aménagement de la rue devant la cour avec la ville mais c'est tombé à l'eau. Elle croyait que toutes les cours d'école restaient ouvertes, mais c'est seulement celles qui ont un financement de la ville.

Difficile le partenariat avec la ville.

Mme Fortin-Lemire demande : est-ce que la 19^e pourrait être provisoirement fermée le matin et le soir comme le fait une école d'Outremont ?

Il faut savoir que les résidents de la rue ont beaucoup de pouvoir au conseil municipal.

Les repas pizza pour financer la cour d'école seraient-ils à reprendre pour commencer un financement ? À voir en fonction des conditions sanitaires.

M. Lefebvre dit que ce serait une opportunité d'y aller avec la Caisse, on verra quelles seront les contraintes concrètes. Est-ce que la réponse peut être rapide ? En décembre, on pourrait savoir si c'est financé.

Voir avec Paul-Jarry comment ils ont fait pour leur de soccer ouvert au public.

Il est proposé de faire approuver le dépôt de la demande auprès de Desjardins

Proposé par M. Lefebvre et appuyé par Mme Fortin-Lemaire.

Approuvé à l'unanimité

12. Comité cour d'école (pour information)

Mme Beauséjour de l'école est dans le comité

Mme Auger demande si c'est le comité cour d'école qui fait le dépôt ?

C'est le CE qui signera la lettre de demande.

13. Point du personnel

Aucun

14. Personne déléguée au CP

Mme Betancourt élue et présentement absente

Point reporté

15. O.P.P

Organisme de Participant PM

Fêtes d'Halloween et de Noël, vendredi cinéma, remise des bulletins (muffins, biscuits vendus pour faire un petit fonds)

Laissons passer l'automne et voyons après

Élues OPP pour 1 an : Mesdames Auger, Betancourt et Chamakh

16. Divers

aucun

17. Levée de l'assemblée

À 19 h 52